

# Brochure Groupes

2024-2025

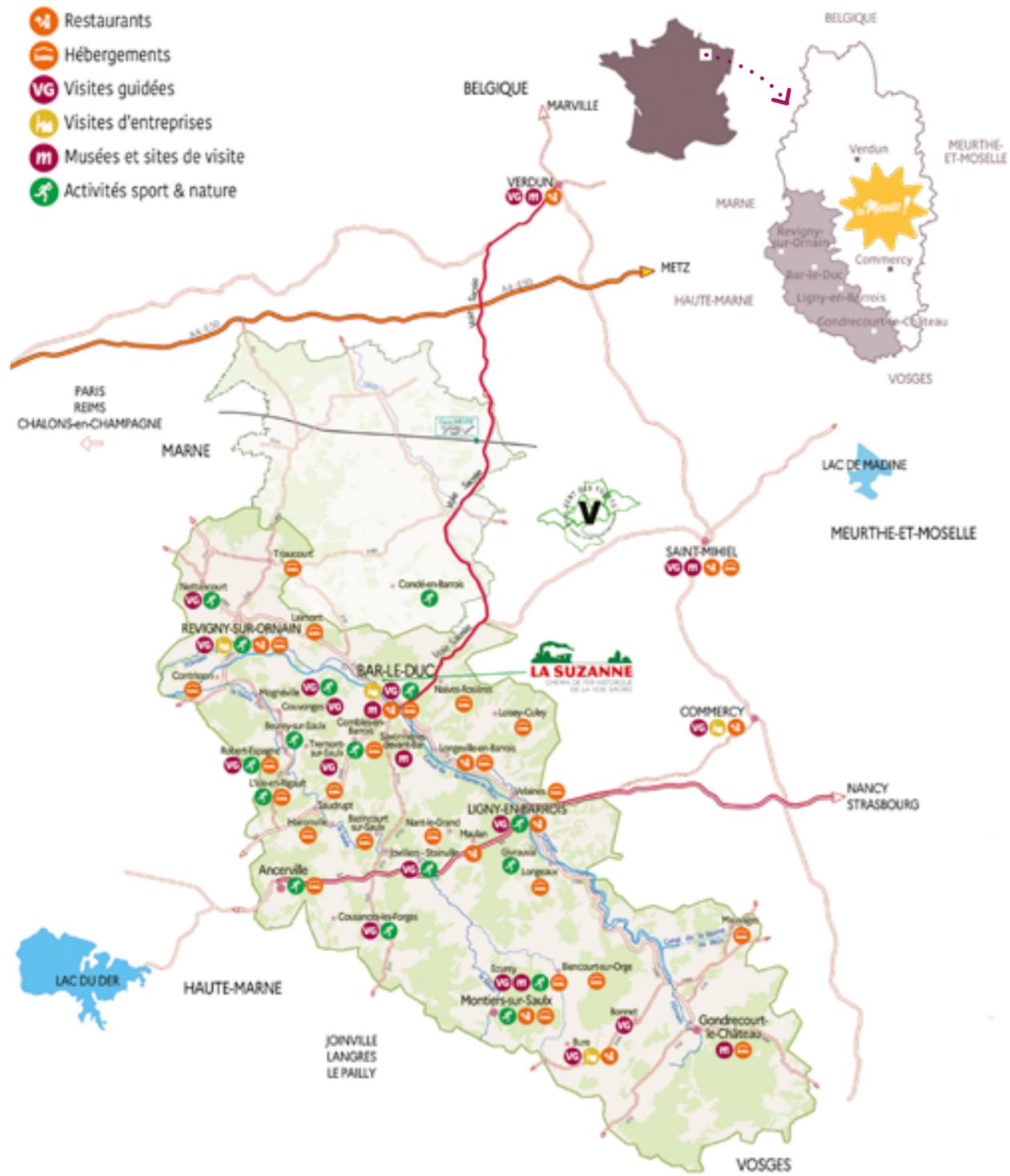


TOURISME  
SUD MEUSE



# Bienvenue à Bar-le-Duc & dans le Sud Meusien !

- Restaurants
- Hébergements
- Visites guidées
- Visites d'entreprises
- Musées et sites de visite
- Activités sport & nature



## Nos engagements

- Vous répondre dans les meilleurs délais par un service sur mesure.
- Vous accompagner de l'idée de votre projet à sa concrétisation.
- Vous proposer les offres en relation avec vos attentes et votre budget.
- Vous faire bénéficier de nos compétences et notre connaissance du territoire.
- Vous accueillir avec des guides qualifiés et des prestataires engagés à nos côtés.
- Vous faire bénéficier de notre protection juridique et financière grâce à notre immatriculation APST et à la garantie de l'Office de Tourisme.
- Vous permettre de donner votre avis dans le cadre d'un questionnaire de satisfaction.

**Brochure en ligne !**  
 Consultez cette brochure sur notre site : [tourisme-barleducsudmeuse.fr/Brochures](http://tourisme-barleducsudmeuse.fr/Brochures)



## Sommaire

Formules séjours	<b>4 - 7</b>
Formules journées	<b>8 - 11</b>
Nos visites guidées	<b>12</b>
Les visites de nos partenaires	<b>13 - 15</b>
Séminaires	<b>16</b>
Hébergements	<b>17</b>
Restauration	<b>18</b>
Manifestations	<b>19</b>
Les conditions de vente	<b>20 - 21</b>



### Informations

**Office de Tourisme Sud Meuse**  
 7, rue Jeanne d'Arc | 55000 BAR-LE-DUC  
 ☎ 03 29 79 11 13  
[www.tourisme-barleducsudmeuse.fr](http://www.tourisme-barleducsudmeuse.fr)  
 ✉ [accueil@tourisme-barleduc.fr](mailto:accueil@tourisme-barleduc.fr)



### Service Réceptif | Groupes

☎ 03 29 79 20 92  
 ✉ [groupes@tourisme-barleduc.fr](mailto:groupes@tourisme-barleduc.fr)  
 N° siret : 799 829 759 00031 - Code APE : 7990 Z  
 N° autorisation IM 055 14 00 01

# Patrimoine & Découvertes



## Les pépites de Bar-le-Duc !

La Ville Haute de Bar-le-Duc est un concentré de demeures de style **Renaissance** de sorte que nous avons aujourd'hui un des plus beaux ensembles d'architecture de cette période d'une part et d'autre part l'ancien château ducal protégé par les remparts. Celui-ci domine l'imposant Collège Gilles de Trèves et ses hautes toitures. Le souvenir des **Ducs de Bar et de Lorraine**, ainsi que la noblesse barroise, est arrivé jusqu'à nous : c'est une balade historique que nous vous proposons au cœur du **site patrimonial remarquable**.

### Jour 1 : La Ville Haute

**9h30** : Installation à l'hôtel.  
**11h** : Démonstration d'épépinage et dégustation de la divine confiture de groseilles épépinées à la plume d'oie.  
**12h30** : Déjeuner.  
**15h** : Visite guidée pédestre de la Ville Haute, le Quartier Renaissance, l'église Saint-Etienne et l'ancien château ducal.  
**19h** : Dîner et nuitée dans votre hôtel \*\*

### Jour 2 : La Ville Basse

**9h30** : Visite du Collège Gilles de Trèves.  
**11h** : Découvertes des vins de Meuse et de France (avec une initiation).  
**12h30** : Déjeuner.  
**15h** : L'ancien Théâtre des Bleus de Bar vous dévoilera ses secrets !

☑ **Ce tarif comprend :**  
 accueil à l'Office de Tourisme, 3 visites guidées, 1 animation, 2 déjeuners, 1 dîner et 1 nuit avec petit-déjeuner.  
 ☒ **Ce tarif ne comprend pas :**  
 les boissons, les déplacements avec vos véhicules ou votre autocar, les dépenses personnelles et la taxe de séjour.

### TARIF (à partir de)

**245,00€ TTC / personne**  
 (base 30 pers. payantes)



### Séjour 4 jours / 3 nuits

## La Renaissance à Bar-le-Duc, en Meuse et chez nos voisins

Au 16<sup>e</sup> siècle, la Lorraine connaît un élan artistique et architectural sans précédent grâce au rayonnement de la cour ducale. En Meuse, la **Ville haute de Bar-le-Duc**, capitale des Ducs de Bar, offre à voir des hôtels particuliers et un **château de style Renaissance**. Chez nos voisins meusiens et haut-marnais, la période a également été faste.

### Jour 1 : Marville & Saint-Mihiel

**9h30** : Découverte de Marville, des hôtels particuliers et l'ossuaire, une commune d'une rare splendeur !  
**12h** : Déjeuner libre.  
**15h30** : Visite guidée de Saint-Mihiel, où l'habitat privé rivalise de beauté et les statues de Ligier Richier vous saisissent d'émotions.  
**19h30** : Dîner et installation dans vos chambres.

### Jour 2 : Bar-le-Duc & le château de la Varenne

**9h30** : Visite guidée du Quartier Renaissance, de l'ancien château ducal, de l'église St-Etienne et les œuvres de Ligier Richier, empreintes de réalisme.  
**12h** : Déjeuner libre.  
**14h30** : Tour en autocar pour découvrir la Vallée de la Saulx, ancienne villégiature des membres de la Cour ducale. Arrêt-visite au château de la Varenne, accès par la cour d'honneur. À voir, le plafond à caissons, le vestibule et le parc classé Jardin Remarquable bordé par la rivière.  
**19h30** : Dîner et installation dans vos chambres.

### Jour 3 : Joinville & le château du Grand Jardin

**9h30** : Balade historique dans la vieille ville de Joinville, le quai, les maisons à pans de bois et hôtels particuliers portant les traces d'une Renaissance opulente.  
**12h** : Déjeuner libre.  
**14h30** : Partagez un moment d'histoire à l'auditorium édifié par François de Guise.  
**16h30** : Visite guidée des jardins qui servent d'écrin au Château du Grand Jardin.  
**19h30** : Dîner et installation dans vos chambres.

### Jour 4 : Langres & le château de Pailly

**9h30** : Avec un guide, partez à la découverte d'une ville dont l'architecture civile, religieuse et militaire a été profondément remaniée.  
**12h** : Déjeuner libre.  
**14h30** : Visite guidée du château de Pailly, considéré comme le plus prestigieux exemple d'architecture Renaissance de la Champagne.

☑ **Ce tarif comprend :**  
 accueil à l'Office de Tourisme, 9 visites guidées, 1 tour en autocar guidé, 1 entrée au musée, 4 déjeuners, 3 dîners, 3 nuits et petits-déjeuners.  
 ☒ **Ce tarif ne comprend pas :**  
 les boissons, les déplacements avec vos véhicules ou votre autocar, les dépenses personnelles et la taxe de séjour.

### TARIF (à partir de)

**327,00€ TTC / personne**  
 (base 30 pers. payantes)



## Surprenant Pays Barrois !

Le **Sud du département de la Meuse** réserve bien des surprises. Le patrimoine naturel sert d'écrin pour une architecture remarquable soulignée par la belle pierre de Savonnières. Le **Quartier Renaissance** de Bar-le-Duc : un secteur sauvegardé qui est un des plus beaux ensembles urbains de France de cette époque. La petite ville de Ligny-en-Barrois est connue pour être le berceau historique d'Essilor, le lunettier et qui est une pépite elle aussi architecturale et historique. Le tout rend possible de nombreuses activités pour se cultiver, se détendre et se ressourcer. Nb : ce séjour peut se faire soit en mode sportif soit en mode détente (à vous de choisir !)

### Jour 1 : À la Ville et à la Campagne

**9h** : Arrivée à Ligny et rencontre avec votre guide pour une promenade dans « la zenitude » du parc des Luxembourg, bordé par la rivière. Puis découverte de la Tour Valéran et de son point de vue à 360° sur la Vallée de l'Ornain.  
**12h** : Déjeuner.  
**14h30** : Retour sur Bar-le-Duc et installation dans votre hôtel.  
**15h30** : Marche active (ou visite guidée classique) présentant les Incontournables de Bar-le-Duc (Place Saint-Pierre, l'église Saint-Etienne, le château Ducal, le Collège Gilles de Trèves et la Rue du Bourg).  
**1730** : Quartier libre pour découvrir la ville.  
**19h30** : Dîner à Bar-le-Duc (ou à proximité) et installation dans vos chambres.

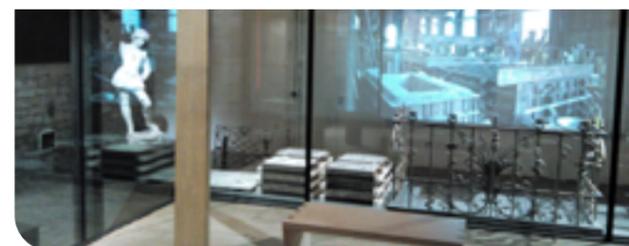
### Jour 2 : Fonderie d'art et d'ornement

**9h** : Départ pour le site intercommunal d'Écurey, cette ancienne abbaye vous ouvre ses portes : l'ancienne fonderie est devenue un lieu d'accueil mais aussi un lieu d'expérimentation autour de... l'ortie : une dégustation s'impose !  
**12h** : Déjeuner.  
**14h30** : Départ pour Gondrecourt-le-Château.  
**15h** : Visitez le très beau musée lorrain du Cheval, dans l'ancien château sur les remparts, car en Meuse, il y a des vaches et aussi... des chevaux !  
**16h30** : Retour vers Bar-le-Duc.  
**17h30** : Fin de nos prestations.

☑ **Ce tarif comprend :**  
 accueil à l'Office de Tourisme, 1 promenade nature, 1 marche active guidée, 2 visites guidées avec entrées, 2 déjeuners, 1 dîner et 1 nuit avec petit-déjeuner.  
 ☒ **Ce tarif ne comprend pas :**  
 les boissons, les déplacements avec vos véhicules ou votre autocar, les dépenses personnelles et la taxe de séjour.

### TARIF (à partir de)

**198,00€ TTC / personne**  
 (base 30 pers. payantes)



## Bar-le-Duc & Commercy, à la mémoire des Ducs de Lorraine.

Comme Toul, Lunéville ou Neufchâteau, les villes de **Bar-le-Duc & Commercy** ont rejoint le cercle très fermé des cent Plus Beaux Détoirs de France. La Cité des Ducs de Bar a hérité d'un remarquable patrimoine architectural de style Renaissance, tandis que Commercy doit sa notoriété à son très célèbre biscuit « **La Madeleine** » et à son château (merci Stanislas !).

### Jour 1 : Bar-le-Duc la Ducale

**9h30** : Accueil à l'Office de Tourisme.  
**10h** : Visite guidée pédestre de la Ville haute et du Quartier Renaissance.  
**12h** : Déjeuner traditionnel.  
**14h30** : Installation dans l'hôtel.  
**15h30** : Visite guidée du Collège Gilles de Trèves, témoin de la Renaissance et de la Réforme.  
**17h** : Démonstration d'épépinage et dégustation de la divine Confiture de groseilles épépinées à la plume d'oie. Moment de gourmandise à prolonger avec un verre de perlé de groseilles, une madeleine de Commercy Royale et de la confiture à la mirabelle de Lorraine.  
**19h** : Dîner.  
**21h** : Nuitée dans votre hôtel \*\*

### Jour 2 : Commercy la Royale

**9h30** : Départ pour Commercy.  
**10h** : Visite guidée autour du château royal de Stanislas, dernier duc de Bar et de Lorraine, devancé par la Place du fer à cheval (accès à la salle de réception).  
**12h** : Déjeuner.  
**15h** : Animation Madeleine de Commercy avec la Boîte à Madeleines. Présentation et dégustation d'une madeleine fraîche et artisanale (à consommer avec une boisson chaude).  
**17h** : Fin de nos prestations.

☑ **Ce tarif comprend :**  
 accueil à l'Office de Tourisme, 3 visites guidées, 2 animations, 1 pause gourmande, 1 dîner et 1 nuit avec petit-déjeuner.  
 ☒ **Ce tarif ne comprend pas :**  
 les boissons, les déplacements avec vos véhicules ou votre autocar, les dépenses personnelles et la taxe de séjour.

### TARIF (à partir de)

**216,00€ TTC / personne**  
 (base 30 pers. payantes)





## Découvrir Bar-le-Duc & Verdun, des villes unies dans le combat

Bar-le-Duc et Verdun sont reliées par la Voie Sacrée jalonnée des bornes, route ou cordon ombilical, emprunté par les soldats montant au front. Un homme, né à Bar-le-Duc, devenu président de la République, voit son pays ravagé par la guerre, c'est Raymond Poincaré.

### Jour 1 : Bar-le-Duc, 1914-1918

**9h** : Accueil à l'Office de Tourisme.  
**10h** : Circuit pédestre à Bar-Le-Duc, ville d'arrière-front, découvrez Bar-le-Duc, ville d'accueil et d'hébergement des trois quarts de l'armée française.  
**12h** : Déjeuner.  
**14h** : Installation dans votre hôtel et déplacement en gare de la Suzanne.  
**15h30** : Prenez le train à vapeur, tiré par la locomotive Suzanne (classée monument historique), train touristique aujourd'hui, mais hier, train de ravitaillement sur la Voie Sacrée ferroviaire qui n'a pas failli !  
**18h** : Temps libre pour découvrir la ville.  
**19h30** : Dîner, nuitée dans votre hôtel.

### Jour 2 : Verdun, 1914-1918

**8h** : Départ pour Verdun.  
**9h** : Comprenez la Bataille de Verdun, l'une des plus grandes batailles du 20e siècle, tout en visitant les sites importants (le **Fort de Douaumont**, le **Fort de Vaux**, l'**Ossuaire de Douaumont** et le **Cimetière National**).  
**12h30** : Déjeuner.  
**15h** : Le **Champ de Bataille d'Argonne** au centre des combats de l'effroyable guerre des mines. À voir : le **Mort-Homme** et **Cote 304**, **Montfaucon** et **Romagne**).  
**17h30** : Fin de nos prestations.

☑ **Ce tarif comprend :** accueil à l'Office de Tourisme, 1 visite guidée, 2 tours en autocar guidé avec entrées, 1 trajet en train touristique, 2 déjeuners, 1 dîner et 1 nuit avec petit-déjeuner.

☒ **Ce tarif ne comprend pas :** les boissons, les déplacements avec vos véhicules ou votre autocar, les dépenses personnelles et la taxe de séjour, les suppléments en langues étrangères et week-ends / jours fériés.

#### TARIF (à partir de)

**208,00€ TTC / personne**  
(base 30 pers. payantes)

📅 **Date de validité :**  
de février à mi-décembre



## Duo Bar-le-Duc & Châlons-en-Champagne

Bar-le-Duc et Châlons-en-Champagne sont des villes Préfecture actives, privilégiées par la nature, les cours d'eau, la faune et la flore qui donnent aux habitants un cadre de vie sain et agréable. La Reine de France, Marie-Antoinette, est de passage dans les deux villes avant de rejoindre le futur Roi Louis XVI et Versailles pour son mariage.

### Jour 1 : Bar-le-Duc, Belle & Surprenante

**9h30** : Accueil à l'Office de Tourisme.  
**10h** : Visite guidée du Quartier Renaissance, classé site patrimonial remarquable et du Collège Gilles de Trèves.  
**12h** : Déjeuner.  
**14h30** : Visite guidée avec votre bus pour découvrir les plus beaux points de vue de la ville et son évolution.  
**17h** : Animation Confiture de Groseilles et démonstration d'épépinage à la plume d'oie.  
**19h** : Dîner et nuitée dans un hôtel \*\* de Bar-le-Duc.

### Jour 2 : Châlons-en-Champagne, la parenthèse touristique

**9h30** : Accueil à l'Office de Tourisme.  
**10h** : Balade en barque sur le Mau et le Nau.  
**12h30** : Déjeuner.  
**14h30** : Visite guidée d'une cave de Champagne.  
**17h** : Montez dans la Porte Dauphine pour un point de vue imprenable sur la ville.  
**18h** : Fin de nos prestations.

☑ **Ce tarif comprend :** accueil à l'Office de Tourisme, 2 visites guidées, 1 tour en autocar guidé, 1 animation, 2 déjeuners, 1 dîner et 1 nuit avec petit-déjeuner.

☒ **Ce tarif ne comprend pas :** les boissons, les déplacements avec vos véhicules ou votre autocar, les dépenses personnelles et la taxe de séjour.

#### TARIF (à partir de)

**190,00€ TTC / personne**  
(base 30 pers. payantes)



## Week-end Sports & Émotions en Meuse

Dans une campagne totalement préservée et verdoyante, ce week-end est dédié à la randonnée et au canoë, des loisirs actifs ouverts à tous, sportif et moins sportif !

### Jour 1 : Journée nature en Meuse

**9h** : Partez pour la Boucle du Val d'Ornain, entre Fains-Véel et Val d'Ornain (facile, 15 kilomètres).  
**12h** : Déjeuner.  
**14h30** : Promenade-nature avec notre guide Stéphane : découverte du village de Givrauval, la faune et la flore locales.  
**20h** : Dîner libre et nuitée en hôtel \*\*.

### Jour 2 : Sortie canoë, sous vos pieds, de l'eau

**9h** : Sortie en canoë sur la Saulx pour trouver du dépaysement, du calme en pleine nature ou visite de l'herberie de la Saulx.  
**13h** : Panier repas pour un pique-nique.  
**15h30** : Visitez le site d'Écurey et le musée interactifs dédié à la fonte d'art.  
**17h** : Fin de nos prestations.

☑ **Ce tarif comprend :** accueil à l'Office de Tourisme, 1 randonnée libre (carte fournie), 1 promenade-nature, 1 sortie en canoë encadrée, 1 déjeuner, 1 panier-repas et 1 nuit avec petit-déjeuner.

☒ **Ce tarif ne comprend pas :** les boissons, les déplacements avec vos véhicules ou votre autocar, les dépenses personnelles et la taxe de séjour.

#### TARIF (à partir de)

**172,00€ TTC / personne**  
(base 30 pers. payantes)



## Un territoire idéal pour les loisirs de plein air !

### Les randonnées incontournables de 2024

De beaux rendez-vous pour se promener en famille, entre amis ou seuls, pour se faire des amis et rencontrer des gens, pour tous les niveaux, des pratiques différentes.

#### Houblonnière

📅 24 mars  
📍 Fains-Véel

#### La Férobois

📅 14 avril  
📍 Écurey

#### Paris > Saïgon

📅 5 mai  
📍 Jovilliers (Stainville)

#### L'Argonnaise & Arrivée de La Grande Traversée d'Argonne

📅 12 mai  
📍 Beaulieu-en-Argonne



#### La rando du Tacot

📅 2 juin  
📍 Robert-Espagne

#### La Cop'Rando

📅 23 juin  
📍 Andernay

#### La Rand'Ornoise

📅 25 août  
📍 Gondrecourt-le-Château

#### La Valéran

📅 8 septembre  
📍 Ligny-en-Barrois



**irkwi**

Retrouvez plus de **32 circuits** de randonnées à travers le Sud Meusien sur l'application **Cirkwi** !

## Bar-le-Duc en toute indiscretion



Labellisée « Ville d'Art et d'Histoire » et « Plus Beaux Détours de France », Bar-le-Duc vous invite à la découverte du quartier de la Ville haute, qui constitue l'un des ensembles urbains Renaissance les plus remarquables de France. En aplomb de l'ancien château ducal, érigé en 1573, le Collège Gilles de Trèves est qualifié par Montaigne de plus belle maison de ville qui soit en France". Enfin, il est un art unique au monde qui se pratique ici depuis des siècles : l'épépinage de la groseille à la plume d'oie. La confiture produite est si exquise qu'elle est dénommée « Caviar de Bar » !

### Le programme de la Journée

- 9h :** Accueil à l'Office de Tourisme.
- 10h :** Visite guidée du Quartier Renaissance classé site patrimonial remarquable.
- 12h :** Déjeuner.
- 14h30 :** Expliqué par notre guide, le collège Gilles de Trèves et son architecture typique du style lorrain du XVIe siècle à la Renaissance.
- 16h :** La célèbre Confiture de groseilles épépinées à la plume d'oie présentée et dégustée.
- 17h :** Fin de nos prestations.

#### TARIF (à partir de)

**51,00€ TTC / personne**  
(base 30 pers. payantes)

✔ **Ce tarif comprend :** accueil à l'Office de Tourisme, 2 visites guidées, 1 animation et 1 déjeuner.

✘ **Ce tarif ne comprend pas :** les boissons, les déplacements avec vos véhicules ou votre autocar et les dépenses personnelles.

➕ Possibilité de combiner ces 2 journées !

Nous contacter pour plus d'informations

## Bar-le-Duc, 1914-1918



Durant la Première Guerre mondiale, Bar-le-Duc voit son quotidien bouleversé. En effet, jusqu'à l'armistice de 1918, la ville a un rôle stratégique en tant que zone d'arrière front. Tandis que Verdun va entrer dans la bataille sous le commandement du général Pétain, celui-ci met en place une route stratégique pour la logistique dont l'armée française a besoin : la Voie Sacrée. Dans cette logistique, le train "La Suzanne" a joué un rôle essentiel. Nous vous faisons revivre cette épopée et vous transportons dans ce train, aujourd'hui classé monument historique.

### Le programme de la Journée

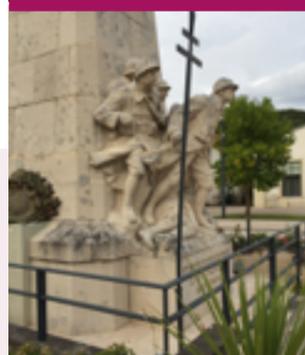
- 8h45 :** Arrivée des participants à Bar-le-Duc et rencontre avec votre guide.
- 9h :** Circuit pédestre urbain dans la ville qui se transforma en ville de camp en 1916 pour aider Verdun pendant la célèbre bataille.
- 12h :** Déjeuner.
- 15h :** Prenez place à bord du train touristique la Suzanne pour une expérience originale autour de l'histoire de la Meuse.
- 17h30 :** Fin de nos prestations.

#### TARIF (à partir de)

**69,00€ TTC / personne**  
(base 30 pers. payantes)

✔ **Ce tarif comprend :** accueil à l'Office de Tourisme, 1 circuit urbain commenté, 1 déjeuner, 1 trajet en train touristique commenté.

✘ **Ce tarif ne comprend pas :** les boissons, les déplacements avec vos véhicules ou votre autocar et les dépenses personnelles.



## La Route Ligier Richier de Saint-Mihiel à Bar-le-Duc



La Route Ligier Richier offre l'occasion de parcourir la Meuse sur le thème des plus belles sculptures de la Renaissance Lorraine. Ligier Richier est né en Meuse, à Saint-Mihiel. C'est un des plus remarquables sculpteurs de la Renaissance. Ses œuvres sont visibles notamment à Saint-Mihiel et Bar-le-Duc. À voir : le Sépulcre, la Pâmoison de la Vierge, Sainte Elisabeth, le Mausolée du Cœur (le Transi) ou encore le Calvaire. Absolument saisissant !

### Le programme de la Journée

- 9h :** Accueil à l'Office de Tourisme et rencontre avec votre guide.
- 10h :** Visite guidée de 3 sculptures inestimables à Saint-Mihiel.
- 12h :** Déjeuner à Saint-Mihiel ou Bar-le-Duc.
- 15h :** Présentation de 2 œuvres magistrales à Bar-le-Duc.
- 17h :** Fin de nos prestations.

#### TARIF (à partir de)

**55,00€ TTC / personne**  
(base 30 pers. payantes)

✔ **Ce tarif comprend :** accueil à l'Office de Tourisme, 2 visites guidées, 1 déjeuner 3 plats.

✘ **Ce tarif ne comprend pas :** les boissons, les déplacements avec vos véhicules ou votre autocar et les dépenses personnelles.

➕ Possibilité de combiner ces 2 journées !

Nous contacter pour plus d'informations

## Authentique & naturelle : Ligny-en-Barrois vous attend !



Partir à la découverte de Ligny-en-Barrois et de Gondrecourt-le-Château, c'est s'offrir une journée de dépaysement à deux pas de Bar-le-Duc ou de Commercy. En effet, l'une est la Cité des Luxembourg et le berceau historique de Essilor ; l'autre vous surprendra avec les quais réaménagés de l'Ornain et le Musée lorrain du Cheval. Votre curiosité sera comblée. Elles valent le détour !

### Le programme de la Journée

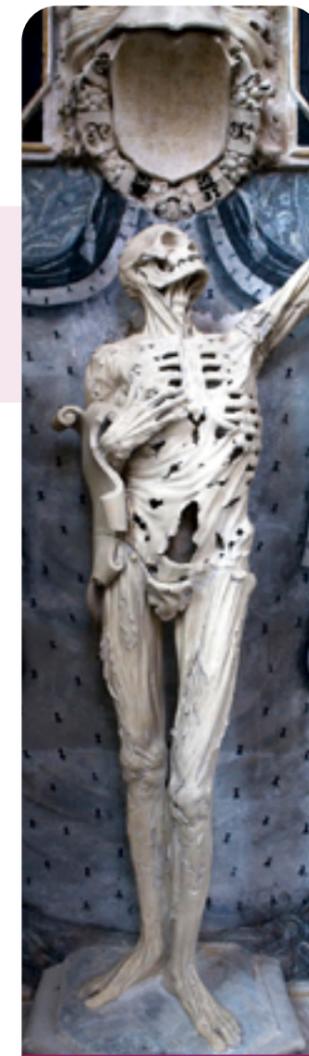
- 9h15 :** Accueil à Ligny-en-Barrois
- 9h30 :** Visite guidée pédestre de la ville, le parc des Luxembourg, le Chemin des Canons et la Tour Valéran (point de vue imprenable).
- 12h :** Déjeuner.
- 14h30 :** Départ pour Gondrecourt-le-Château.
- 15h :** Visite insolite et guidée du Musée Lorrain du Cheval à Gondrecourt-le-Château, au pied de la Tour Ronde, suivie d'une promenade agréable et guidée direction La Carpière.
- 17h :** Fin de nos prestations.

#### TARIF (à partir de)

**40,00€ TTC / personne**  
(base 30 pers. payantes)

✔ **Ce tarif comprend :** accueil à l'Office de Tourisme, 2 visites guidées, 1 entrée au musée, 1 visite libre et 1 déjeuner.

✘ **Ce tarif ne comprend pas :** les boissons, les déplacements avec vos véhicules ou votre autocar et les dépenses personnelles.



## Une sortie gastronomique en Meuse

Les produits sont de qualité et les Meusiens sont fiers de les présenter sur leurs tables. Raymond Poincaré, président de la République né à Bar-le-Duc, avait apporté à l'Élysée la célèbre confiture de Bar.

### Le programme de la Journée

**9h :** Revigny-sur-Ornain : le Moelleux de fraises est un breuvage délicieux.

**10h30 :** Revigny-sur-Ornain : qu'une bière soit blonde, ambrée, blanche ou à l'ortie, elle saura vous détendre. Artisanales, c'est encore mieux !

**12h :** Déjeuner traditionnel (3 plats & boissons).

**14h30 :** À Bar Le Duc, découverte d'un produit haut-de-gamme, « le caviar de Bar », dégustez la confiture de groseilles épépinées à la plume d'oie.

**16h30 :** Sur le retour, par la Voie Sacrée, arrêt shopping à la boutique des Terrines du Barrois.

#### TARIF (à partir de)

**55,00€ TTC / personne**  
(base 30 pers. payantes)

✓ **Ce tarif comprend :** accueil à l'Office de Tourisme, 3 animations, 1 déjeuner 3 plats boissons comprises.

✗ **Ce tarif ne comprend pas :** les déplacements avec vos véhicules ou votre autocar et les dépenses personnelles.

➕ Possibilité de combiner ces 2 journées !

Nous contacter pour plus d'informations

## Découverte & Détente

Une journée pour rencontrer Delphine et Nicolas à l'Herberie de la Saulx, producteurs passionnés et passionnants, puis des bénévoles dévoués, corps et âme, à l'Abbaye de Jovilliers.

### Le programme de la Journée

**9h :** RDV à l'herberie de la Saulx à Mognéville. Culture, distillerie, dégustation : tout savoir sur la production des herbes et leurs bienfaits !

**12h :** Déjeuner.

**14h30 :** Visite guidée des lieux et de belles salles préservées, dégustation de produits locaux (une bière brassée localement) à l'Abbaye de Jovilliers.

L'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

#### TARIF (à partir de)

**47,00€ TTC / personne**  
(base 30 pers. payantes)

✓ **Ce tarif comprend :** accueil à l'Office de Tourisme, 2 visites guidées, 1 entrée de musée, 1 déjeuner et 1 dégustation.

✗ **Ce tarif ne comprend pas :** les boissons, le déplacement avec vos véhicules ou votre autocar et les dépenses personnelles.



## Bar-le-Duc & le château de la Varenne

La Vallée de la Saulx est riche d'une histoire ancienne et d'un patrimoine marqué par l'empreinte de la Renaissance, comme la ville de Bar-le-Duc.

### Le programme de la Journée

**9h30 :** Visite guidée du Quartier Renaissance, de l'ancien château ducal, de l'église St-Etienne et les œuvres de Ligier Richier, empreintes de réalisme.

**12h :** Déjeuner.

**14h30 :** Tour en autocar pour découvrir la Vallée de la Saulx, ancienne villégiature des membres de la Cour ducale. Arrêt-visite au château de la Varenne.

#### TARIF (à partir de)

**49,00€ TTC / personne**  
(base 30 pers. payantes)

✓ **Ce tarif comprend :** accueil à l'Office de Tourisme, 1 visite guidée de Bar-le-Duc et du château de la Varenne, 1 déjeuner, le tour guidé en autocar (le vôtre).

✗ **Ce tarif ne comprend pas :** les boissons, les déplacements avec vos véhicules ou votre autocar et les dépenses personnelles.

➕ Possibilité de combiner ces 2 journées !

Nous contacter pour plus d'informations

## L'eau, la nature et la ville : tout-en-un !

Depuis toujours, les cours d'eau, qui arrosent le Sud du département, ont été exploités pour qu'une vie soit possible dans notre territoire. Alimentation, voie de circulation, moyen de défense, activités économiques, ouvrages d'art, le guide tirera son fil rouge qu'est l'eau pour évoquer son importance dans notre quotidien. Après le déjeuner, vous vous rendrez à l'Herberie de la Saulx à Mognéville qui cultive des plantes aromatiques et médicinales : aromates, tisanes, fleurs, feuilles, mélanges...

### Le programme de la Journée

**9h :** Accueil à l'Office de Tourisme.

**9h30 :** À Bar-le-Duc, au cours de la visite thématique "Les Ponts de la ville", explorez vingt siècles de l'histoire du transport et des ouvrages d'art dans la ville.

**12h :** Déjeuner.

**14h30 :** Départ pour Mognéville afin de retrouver les sympathiques propriétaires de l'herberie de la Saulx qui vous font découvrir leurs productions.

**17h :** Fin de nos prestations.

#### TARIF (à partir de)

**54,00€ TTC / personne**  
(base 30 pers. payantes)

#### 💡 Idée

En saison, prolongez votre séjour par un atelier photo, une activité de loisirs ou culturelle.

✓ **Ce tarif comprend :** accueil à l'Office de Tourisme, 2 visites guidées, 1 animation, 1 déjeuner.

✗ **Ce tarif ne comprend pas :** les boissons, les déplacements avec vos véhicules ou votre autocar et les dépenses personnelles.





# Nos visites guidées : découvrir et se cultiver



**Le quartier Renaissance**  
Musée en plein air de style Renaissance, classé site patrimonial remarquable.  
👤 20 à 50 personnes  
🕒 1<sup>h</sup>30 à 2<sup>h</sup>00



**Le Collège Gilles de Trèves**  
Exemple remarquable de l'architecture civile de la Renaissance dans le duché.  
👤 50 personnes  
🕒 1<sup>h</sup>00 à 1<sup>h</sup>30



**Les incontournables de Bar-le-Duc**  
Soit l'église St-Etienne, le Transi, place St-Pierre, Collège Gilles de Trèves et rue du Bourg.  
👤 50 personnes  
🕒 1<sup>h</sup>30 à 2<sup>h</sup>00



**Bergère de France**  
Visite de la filature et de la vente par correspondance, achat possible au magasin d'usine.  
👤 15 à 30 personnes  
🕒 1<sup>h</sup>00



**Le château de Marbeumont**  
Vitrine du savoir-faire du début du XX<sup>e</sup> siècle, il ne laisse personne indifférent.  
👤 15 ou 30 personnes  
🕒 1<sup>h</sup>00 à 2<sup>h</sup>00



**Bar-le-Duc, ville d'arrière front**  
L'aide humaine et matérielle est colossale pour soutenir Verdun et 75% des soldats français : ravitaillement des hommes et, après le combat, repos et réconfort.  
👤 20 à 50 personnes  
🕒 2<sup>h</sup>00



**Circuit André Maginot**  
Circuit sur le Sud meusien touché par deux Guerres mondiales.  
👤 20 à 50 personnes  
🕒 3<sup>h</sup>00 en autocar



**Jeu-enquête : Qui a tué l'architecte ?**  
Jeu type Cluedo grandeur nature en ville haute  
👤 30 personnes 🧑‍👦 En famille ou entre amis (dès 8 ans)  
🕒 1<sup>h</sup>30 à 2<sup>h</sup>00



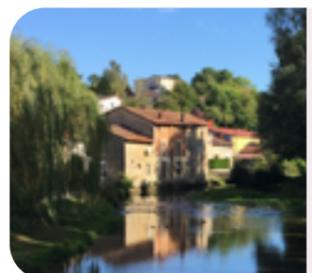
**Jeu-enquête : Le Transi à la loupe**  
Enquête autour d'une sculpture fascinante !  
👤 30 personnes 🧑‍👦 En famille ou entre amis (dès 8 ans)  
🕒 1<sup>h</sup>30 à 2<sup>h</sup>00



**Jeu-enquête : Fantastique Marbeumont**  
Passez en revue les figures, les animaux et végétaux sur les façades.  
👤 30 personnes 🧑‍👦 En famille ou entre amis (dès 8 ans)  
🕒 1<sup>h</sup>30 à 2<sup>h</sup>00



**Ligny-en-Barrois & ses fortifications**  
Le Chemin des Canons et l'impressionnante Tour Valéran.  
👤 15 à 50 personnes  
🕒 1<sup>h</sup>30 à 2<sup>h</sup>00



**Tour en autocar de la Vallée de la Saulx**  
Patrimoine marqué par la Renaissance et la rivière.  
👤 50 personnes  
🕒 2<sup>h</sup>00 à 2<sup>h</sup>30

# Les visites de nos partenaires

(Tarifs : Nous consulter)



**à Bar-le-Duc**  
**Train touristique La Suzanne**  
La locomotive, qui a œuvré pendant la Guerre de 14-18, classée Monument Historique restaurée, roule à nouveau pour un voyage hors du temps.  
👤 20 à 140 personnes 🕒 2<sup>h</sup>30



**à Bonnet**  
**Église Saint-Florentin**  
Construite du XIII au XV<sup>e</sup> siècle, l'église St-Florentin a dernièrement été magnifiquement restaurée.  
👤 50 personnes 🕒 1<sup>h</sup>30 à 2<sup>h</sup>00



**à Montiers-sur-Saulx**  
**Site intercommunal d'Écurey**  
Honneur à la fonte d'art et d'ornement (site, musée, expositions, bar)  
👤 50 personnes 🕒 1<sup>h</sup>30 à 2<sup>h</sup>00



**à Bar-le-Duc**  
**Archives Départementales**  
Présentation du sceau médiéval aux archives numériques.  
👤 12 personnes 🕒 1<sup>h</sup>00 à 1<sup>h</sup>30



**à Bar-le-Duc**  
**L'ancien théâtre des bleus de Bar**  
Médiatique depuis sa sélection au Loto du Patrimoine, mérité !  
👤 20 ou 40 personnes  
🕒 1<sup>h</sup>00 ou 2<sup>h</sup>00



**à Stainville**  
**Abbaye de Jovilliers**  
Abbaye du XVIII<sup>e</sup> siècle, des caves, des tours et un jardin de simples (jardin médiéval).  
👤 25 personnes 🕒 1<sup>h</sup>30 à 2<sup>h</sup>00



## Les tarifs des visites proposées par l'Office de Tourisme\*

Durée	Semaine			Dimanche & Jours fériés			Langues étrangères		
	Public	Pros	Scolaires	Public	Pros	Scolaires	Public	Pros	Scolaires
De 1 à 2 heures	130 €	120 €	100 €	160 €	150 €	130 €	160 €	150 €	130 €
De 2 à 3 heures	180 €	170 €	150 €	210 €	200 €	180 €	210 €	200 €	180 €
Guide supplémentaire 25 pers. et +	105 €	95 €	75 €	135 €	125 €	105 €	135 €	125 €	105 €

\*25 personnes maximum par guide, au-delà un guide supplémentaire vous est proposé. En cas de retard du groupe, la visite sera écourtée selon les mêmes conditions tarifaires. La visite guidée pourra être prolongée sur demande, selon la disponibilité du guide avec une majoration. Prise en charge et retour du guide aux bureaux d'accueil de l'office de tourisme ou au lieu de rendez-vous défini avec le service réceptif. Sauf accord, les frais de déplacement du guide est à la charge du groupe. Visites disponibles en français et en allemand sur demande et selon disponibilités. L'Office de Tourisme propose des visites sur-mesure. Tarifs : nous consulter. Tarifs assujettis à la TVA.

# Les visites de nos partenaires

(Tarifs : Nous consulter)



à Bar-le-Duc

## À la Lorraine

Présentation et dégustation de la confiture de groseilles de Bar-Le-Duc épépinée à la plume d'oie.

20 à 60 personnes 1h00



à Commercy

## La Boîte à Madeleines

Fabrication artisanale et vente d'une douceur iconique, LA Madeleine de Commercy ! Dégustation avec une boisson.

20 à 60 personnes 1h00



à Bar-le-Duc

## Autour du Vin de Meuse à l'Office de Tourisme

La tradition viticole meusienne nous amène à vous proposer un atelier pour découvrir comment on déguste un vin, les mots et les goûts du vin... à vivre !

10 ou 60 personnes 1h00



à Revigny-sur-Ornain

## Brasserie de Nettancourt

Brasserie coopérative biologique, de l'orge maltée, des houblons, du savoir-faire, du temps, en circuit court. Résultat : bières très appréciées !

10 ou 15 personnes 1h00 à 2h00 Visites accessibles hors période de production



à Savonnières-devant-Bar

## Atelier Pier'Art

L'atelier de Daniel PIERRARD et Patricia foisonne d'activités : céramique, sculpture et peinture.

15 personnes 1h00 à 2h00



à Bure-Soudron

## Centre de Meuse Haute-Marne de l'ANDRA

Décalage entre le laboratoire et l'espace technologique de l'ANDRA et la rase campagne meusienne.

10 à 48 personnes 2h30



à Bar-le-Duc

## Vélorail

Pédalez sur de drôles de machines sur le chemin de fer de la voie sacrée !

20 à 48 personnes 45 min



à Naix-aux-Forges

## Nasium

La Ville Gauloise, première capitale de la civitas des Leuques, se visite et se découvre : costumes, traditions et ateliers.

12 à 30 personnes 1h00 à 3h00



à Ligny-en-Barrois

## Sophrologie avec Marie-Cécile AUBERT

Pratique douce et simple pour se reconnecter à soi et mieux se connaître, se sentir mieux.

12 personnes 1h00 à 1h30

# Les visites de nos partenaires

## Esprit Nature



à Qivrauvail

## Promenade-nature avec Stéphane (Qivrauvail)

Sortie hors des sentiers battus avec Stéphane et son sac à malices. Autre lieu possible : nous consulter.

20 personnes 2h00 à 2h30



à Revigny-sur-Ornain

## Saveurs d'Ornain

Production et vente d'un moelleux de framboises, cueillette aussi en saison de fraises, framboises et asperges blanches. Dégustation sur place.

20 à 60 personnes 1h00 à 1h30



à Cousances-les-Forges

## Vergers de Cousancelles

Production et vente de jus à base de fruits biodynamiques (mention Demeter et nature et progrès); Ce sont les rois ! Dégustation sur place.

50 ou 100 personnes 1h00 à 1h30



à Nettancourt

## Parc du château de la Grange aux champs

Parc d'exception composé d'arbres séculaires et remarquables.

15 à 50 personnes 1h00 à 1h30



à Hainville

## Parc et château de la Varenne

Le château le plus élégant de la région et un parc classé jardin remarquable.

40 personnes 1h30 à 2h00



à Magnéville

## Herberie de la Saulx

Labellisée « accueil à la ferme », l'herberie, produit, conditionne et vend des herbes médicinales et aromatiques. Visites guidées, ateliers et boutique.

15 à 25 personnes 1h30 à 3h00



à Ligny-en-Barrois

## Mini-Golf

Parcours de mini-golf 18 trous au coeur d'un site ombragé.

Jauge selon activité 1h00



à Bar-le-Duc

## Rando-Zen

Parcours de mini-golf 18 trous au coeur d'un site ombragé.

Jauge selon activité 1h00



à Ligny-en-Barrois

## le Parc des Luxembourg

Un parc magnifique longé par l'Ornain et une initiation à la sophrologie.

8 à 20 personnes 2h00



à Condé-en-Barrois

## Aérodrome des Hauts-de-Chée

Profitez d'un baptême de l'air (15 mn) ou d'une balade aérienne (30 mn) et survolez le quartier Renaissance de Bar-le-Duc, les châteaux de la Vallée de la Saulx, voire les éoliennes.

Jauge selon activité 15 ou 30 min



à Ancerville

## Canoë

Découverte du milieu naturel et descente de rivière en canoë, encadrée, sur la rivière de la Saulx.

8 à 24 personnes 1h00 à 2h00



à Ancerville

## Stand Up Paddle

Le paddle est une excellente activité physique pour vous maintenir en forme. Seul ou à plusieurs, encadré, en espace sécurisé, sur la base nautique d'Ancerville.

10 personnes 1h30



à Gondrecourt-le-Château

## Musée Lorrain du Cheval

Collections étonnantes consacrées à cet animal à travers différentes époques et destinées à divers usages. Passionnant !

15 à 30 personnes 2h00 à 2h30



Vous souhaitez **obtenir plus d'informations** ou **réserver une activité** ?  
Contactez **Nelly** par téléphone au **03 29 79 20 92**  
ou par mail à **groupes@tourisme-barleduc.fr**



Pour sa 10<sup>ème</sup> édition en 2024, la Chasse au Trésor revient pour vous faire découvrir le territoire des Portes de Meuse : nature préservée, jolis villages et campagne paisible vous permettront de partager un bon moment entre amis ou en famille. Pour un accompagnement, nous consulter.

# Séminaires d'entreprise

Atypique ou classique, idéal pour vos formations, réunions de travail ou présentations, découvrez notre offre : confort et convivialité garantis !



## La Chambre d'Hôtes La Maison forte

Reigny-sur-Ornain

Voyage hors du temps dans un cadre reposant et relaxant, idéal aussi pour des séminaires en petits groupes, la Maison Forte propose les salons à la location. Extérieur, intérieur, avec et sans nuitée, petit-déjeuner, déjeuner et dîner sur place possible.  
**Capacité :** à partir de 8 personnes  
**Nombre de pers. pouvant être accueillies :** 15  
**Nombre total de chambres (dont suite) :** 5  
**Site internet :** [www.lamaisonforte.com](http://www.lamaisonforte.com)  
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter



## Site intercommunal d'Écurey

Montiers-sur-Saulx

Ancienne abbaye cistercienne puis fonderie d'arts et d'ornements, le site dispose de plusieurs espaces : salle de convivialité, salle voutée et 3 salles de cours. Vin d'honneur, banquet, buffet, cocktail, colloque, conférence, spectacle, congrès, formation et événements privés.  
**Nombre de salles :** 5  
**Capacité de la plus grande salle :** 90 assises / 100 debout  
**Nombre de chambres :** 7  
[www.ecureypolesdavenir.com](http://www.ecureypolesdavenir.com)



## Centre Meuse / Haute Marne de l'ANDRA

Bure-Saudron

L'Andra met à disposition 3 espaces pour vos conférences, colloques ou réunions dans le cadre professionnel, du lundi au vendredi, pour les groupes profitant d'une visite de ses installations. Toutes les salles sont équipées avec du multimédia. 2 auditoriums situés au Laboratoire souterrain et à l'Espace technologique disposent de 49 places assises chacun. Une salle polyvalente à l'Espace technologique est aménageable en mode réunion (30 places assises) ou en mode amphithéâtre (130 places assises). Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 03 29 75 53 73 du lundi au vendredi ou par mail : [visite.55.52@andra.fr](mailto:visite.55.52@andra.fr)  
[www.meusehautemarne.andra.fr](http://www.meusehautemarne.andra.fr)



## Salle multifonctions La Barroise

Bar-le-Duc

Multifonctions en effet. La salle peut accueillir concerts, salons, galas, foires, lotos et grands rassemblements professionnels, grâce à différentes configurations possibles.  
- Configuration debout : 2400 pers.  
- Configuration assis-debout : 1 700 pers. (673 pers. assises + 1 027 debout)  
- Configuration assise : 1 200 pers. en configuration assise (800 en gradins amovibles et 400 pers. sur chaises).  
[www.meusegrandsud.fr/la-barroise/presentation-de-la-salle.html](http://www.meusegrandsud.fr/la-barroise/presentation-de-la-salle.html)

# Hébergements

## Hôtels

**Hôtel-Rest. Bertrand**  
Bar-le-Duc  
Nb. de chambres : 32

**Ibis Budget Hôtel**  
Bar-le-Duc  
Nb. total de chambres : 69

**Hôtel-Rest. le Central**  
Gondrecourt-le-Château  
Nb. total de chambres : 4

**Hôtel-Rest. Bellevue**  
Longeville-en-Barrois  
Nb. total de chambres : 28

## Qîtes, qîtes de groupes et qîtes de randonnée (Chambre et/ou dortoirs)

**Qîtes Les Cottages Barisiens**  
(2 qîtes indépendants-communicants)

Bar-le-Duc  
Nb. de personnes : 4 à 8  
Nombre de chambres : 6

**Qîte Familial Communal  
Maison des Arts**

Bazincourt-sur-Saulx  
Nombre de personnes : 10  
Nombre de chambres : 3

**Qîte La Qoëlette**

Bazincourt-sur-Saulx  
Nombre de personnes : 4  
Nombre de chambres : 1

**Qîte de Randonnée**

Biencourt-sur-Orge  
Nombre de personnes : 25  
Nombre de chambres : 3

**Qîte de Groupe Côté Qreen**

Combles-en-Barrois  
Nombre de personnes : 15  
Nombre de chambres : 6

**Qîte La Qrange Émile**

Combles-en-Barrois  
Nombre de personnes : 4  
Nombre de chambres : 2

**Qîte du Chaurûpt** | Contrisson

Nombre de personnes : 6  
Nombre de chambres : 3

**Qîte Les Chenevières** | Culey

Nombre de personnes : de 2 à 4  
Nombre de chambres : 2

**Qîte La Petite Varenne** | Hainonville

Nombre de personnes : 8  
Nombre de chambres : 4

**Qîte de Groupe  
Maison Lorraine de la Spéléologie**

L'Isle-en-Rigault  
Nombre de personnes : 30  
Nombre de chambres : 5

**Qîte L'Isle aux Fleurs**

L'Isle-en-Rigault  
Nombre de personnes : 5  
Nombre de chambres : 2

**Qîte des Écuries de Jeand'Heurs**

L'Isle-en-Rigault  
Nombre de personnes : de 2 à 14  
Nombre de chambres : 6

**Qîte Meuz'Friendly** | Laimont

Nombre de personnes : 8  
Nombre de chambres : 4

**Qîte du Petit Pâtre** | Loisey  
(4 qîtes indépendants-communicants)

Nombre de personnes : de 4 à 16  
Nombre de chambres : 8

**Qîte d'Elliot** | Longeaux

Nombre de personnes : 6  
Nombre de chambres : 2

**Qîte de Rando. - Qîte des Mauves**

Mauvages  
Nombre de personnes : 17  
Nombre de chambres : 8

**Qîte de Groupe - Logis abbatial**

Montiers-sur-Saulx  
Nombre de personnes : 15  
Nombre de chambres : 7

**Qîte Sous la Fraisière**

Naives-Rosières  
Nombre de personnes : 4  
Nombre de chambres : 2

**Qîte de la Fontaine**

Nant-le-Grand  
Nombre de personnes : de 2 à 4  
Nombre de chambres : 2

**Qîte La Mirabelle**

Reigny-sur-Ornain  
Nombre de personnes : 4  
Nombre de chambres : 2

**Qîte de groupe Qui s'y frotte s'y pique**

Robert-Espagne  
Nombre de personnes : 6  
Nombre de chambres : 3

**Qîte de Groupe communal F.Descaves**

Robert-Espagne  
Nombre de personnes : 12  
Nombre de chambres : 1

**Qîte de groupe Qit'Âne**

Saudrupt  
Nombre de personnes : de 2 à 10  
Nombre de chambres : 3

**Qîte de l'Étrier**

Triaucourt - Seuil d'Argonne  
Nombre de personnes : de 6 à 8  
Nombre de chambres : 4

**Qîte La Petite Maison d'Yvette**

Velaines  
Nombre de personnes : de 2 à 6  
Nombre de chambres : 3

Pour les chambres d'hôtes : Nous consulter.  
Possibilité de séminaires.

# Restauration

Nos restaurants s'adaptent à vos goûts et vous font découvrir notre terroir :  
**choisissez le restaurant, nous vous proposons un menu !**

## Bar-le-Duc

### Restaurant "La Meuse Gourmande"

Cuisine Gastronomique et traditionnelle revisitée, teintée d'une touche d'exotisme

### Restaurant "Le Comptoir de Maître Kanter"

Cuisine traditionnelle française et spécialités Alsaciennes

### Restaurant "O'Club Gourmand"

Cuisine traditionnelle, poissons, grillades, risottos...

### Hôtel-Restaurant "Bertrand"

Cuisine traditionnelle et généreuse fait-maison

### Restaurant et Cave à vins "Côté Cépages"

Cuisine aux préparations faites maison, cave avec 1 500 références

## Longeville-en-Barrois

### Hôtel-Restaurant "Bellevue"

Cuisine traditionnelle, fait-maison de l'entrée au dessert

## Maulan

### Restaurant "L'Orée du bois"

Cuisine généreuse simple et conviviale

## Montiers-sur-Saulx

### Pizzeria "Le Lion d'Or"

Cuisine traditionnelle et Pizzas

## Ligny-en-Barrois

### Restaurant "Aux Délices des Mets"

Cuisine traditionnelle et raffinée

## Revigny-sur-Ornain

### Restaurant "Le Carré Gourmand"

Cuisine généreuse simple et conviviale

## Les spécialités Meusiennes

La Confiture de Groseilles

Pâtés Lorrains & Tourtes

Bières

Vins et pétillants

Les Madeleines de Commercy

**Et bien d'autres à découvrir !**



# Manifestations

Retrouvez les lieux d'animations sur tout le territoire.

## Les journées nationales



Journées européennes des métiers d'art  
du 2 au 7 avril



Les Rendez-vous au Jardin  
« Les 5 sens au jardin »  
du 31 mai au 2 juin



Journées du patrimoine de pays et des moulins  
« L'eau utile à tous »  
21, 22 et 23 juin



Journées Européennes du Patrimoine  
21 et 22 septembre



Journées Nationales de l'Architecture  
octobre

Retrouvez tous les événements sur

[www.tourisme-barleduc-sudmeuse.fr/Agenda](http://www.tourisme-barleduc-sudmeuse.fr/Agenda)

## Les rendez-vous à ne pas manquer en 2024

### Visites guidées et découverte de la ville de Bar-le-Duc

Ville de Bar-le-Duc et OT Sud Meuse  
Tout au long de l'année  
Programme régulier avec tarifs attractifs, pour des personnes ou groupes

### In Vino Visitas

Nouveauté : Organisation d'un marché de producteurs de la Meuse  
Asso "Meuse St-Vincent"  
Bar-le-Duc  
20 et 21 avril 2024

### Festival « Ouvrons l'oeil »

Givrauval  
du 19 au 21 avril 2024

### Festival des artisans d'art 38<sup>ème</sup> édition

Givrauval  
18, 19 et 20 mai 2024

### Les Musicales en Barrois 8<sup>ème</sup> édition

Asso "Patrimoine en Barrois"  
Bar-le-Duc  
24, 25 et 26 mai 2024

### BAR'EN VOIX | 2<sup>ème</sup> édition Festival International de chant a cappella

Asso "En voix" Bar-le-Duc  
30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2024

### La Chasse aux Trésors | 10<sup>ème</sup> édition

CodeCom Portes de Meuse  
Démarrage à Montiers-sur-Saulx  
De juin à septembre 2024

### Terre de Sports au passage de la flamme olympique

OMS Bar-le-Duc & Ligny  
29 juin 2024

### Festival RenaissanceS

Ville de Bar-le-Duc  
Bar-le-Duc  
6 et 7 juillet 2024

### Festival Watt's à Bar 13<sup>ème</sup> édition

Asso Be real Bar-le-Duc  
23 et 24 août 2024

### Festivités de la Saint-Nicolas

Bar-le-Duc et tout le Sud Meusien  
Début décembre 2024

### La Suzanne

CFHVS Bar-le-Duc  
Tous les dimanches, du 5 mai au 1<sup>er</sup> septembre 2024

Retrouvez notre programme détaillé sur notre site internet :

[www.tourisme-barleduc-sudmeuse.fr](http://www.tourisme-barleduc-sudmeuse.fr)

# Conditions Particulières de Vente

**ARTICLE 1 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

Les présentes conditions générales de vente sont valables à compter du 27 mars 2021 et sont applicables sauf convention particulière.

La réservation de l'une des prestations de services touristiques (hébergements, transports, séjours, visites guidées, billetterie…) proposés par l'Office de Tourisme Sud Meuse implique l'acceptation sans réserve des dispositions de nos conditions générales de vente (C.G.V.). Celles-ci sont disponibles sur simple demande en version papier ou consultables et téléchargeables sur le site internet : www.tourisme-barleducusdmeuse.fr/conditions-generales-de-vente.

Conformément à l'article R211.4 du Code du Tourisme, les présentes conditons générales de ventes ont vocation à informer les clients de l'Office de Tourisme Sud Meuse (Office de Tourisme – Catégorie II) préalablement à la signature du contrat, d'informations prévues audit article précité.

Conformément à l'article L211.9 du Code du Tourisme, ces informations précontractuelles feront partie intégrante du contrat et ne pourront être modifiées que dans le cadre d'un accord expressément convenu entre les parties. Ces C.G.V. pourront être modifiées et mises à jour par l'Office de Tourisme à tout moment. Les C.G.V. applicables sont celles en vigueur au moment de la réservation.

**ARTICLE 2 – FORMATION DU CONTRAT**

La réservation des prestations proposées par l'Office de Tourisme peut être effectuée sur place, soit à l'accueil de l'Office de Tourisme ou du Bureau d'Information Touristique de Ligny-en-Barrois, soit par mail auprès du Service Réceptif (groupes@tourisme-barleduc.fr), soit via le formulaire du site Internet : www.tourisme-barleducusdmeuse.fr.

La réservation peut se faire par courrier à l'Office de Tourisme Sud Meuse – Service Réceptif – 7 Rue Jeanne d'Arc – 55000 BAR LE DUC.

Le Service Réceptif de l'Office de Tourisme transmet au client une proposition. Acceptée, suivra un contrat de prestations. Celui-ci ne sera considéré comme définitif qu'à réception du contrat complété, daté et signé, et accompagné d'un acompte de 30 % du montant total des prestations choisies. Les éléments du contrat ou proposition relatifs aux demandes particulières du client prévalent à celles figurant sur les présentes C.G.V. sans préjudice des textes en vigueur.

Le solde est à régler au plus tard 21 jours avant le début de la prestation.

Dans le cas d'une réservation à moins de 21 jours de la date de séjour et/ou de l'activité, le paiement de(s) prestation(s) total sera demandé à l'inscription.

**ARTICLE 3 – CONDITIONS DE RÉALISATION DES PRESTATIONS**

Toute inscription fait l'objet d'un acompte de 30% du prix de la prestation ou du forfait commandé. Le solde est à régler au plus tard 21 jours avant la date de la sortie.

La brochure groupes de l'Office de Tourisme s'adresse aux adultes de plus de 18 ans, de 20 personnes minimum (ou mini-groupes sur demande).

Le client doit s'assurer que chaque participant possède les capacités physiques et mentales pour participer aux activités composant la prestation, ce qui est expressément accepté par le client.

Les animaux domestiques ne sont pas acceptés dans tous les lieux conformément aux dispositions législatives en vigueur. Dans la mesure du possible, le site Internet de l'Office de Tourisme indique les lieux où sont refusés les animaux de compagnie, et il est conseillé de contacter l'Office de Tourisme par téléphone pour toutes informations précises complémentaires.

**3.1 Billetterie (sites partenaires, activités culturelles et de loisirs …)**
Certaines activités destinées aux Individuels sont accessibles au public des Groupes via la billetterie de l'Office de Tourisme. Les billets sont remis directement au client après chaque vente réalisée au comptoir de l'Office de Tourisme (et/ou du Bureau d'Information Touristique de Ligny-en-Barrois) ou par carte bancaire par téléphone. Les billets sont envoyés par courrier ou par e-mail. Le tarif appliqué dans ce cas peut être le tarif individuel et le paiement est immédiat sauf pour une collectivité.

Les billets sont valables pour les événements et les activités qui les concernent (le cas échéant à la date et à l'heure du début de la prestation) et enfin aux conditions figurant dans les supports de communication, propres aux billetteries et aux services touristiques, mis à la disposition des clients.
Pour l'ensemble des prestations, elles peuvent être annulées en vue de mauvaises conditions météorologiques ou dans le cas de circonstances exceptionnelles et inévitables (remplaçant le terme cas de force majeur : arrêté préfectoral, guide malade ou accidenté) – dans ce cas il vous sera restitué le montant versé sans pour cela prétendre à une quelconque indemnisation. Pour toute prestation le nécessitant, les participants devront se présenter sur le lieu de rendez-vous 15 minutes avant le début de la prestation. En cas de retard d'un participant, la prestation commencera tout de même à l'heure prévue. Chaque participant doit se conformer aux règles de sécurité et suivre les conseils de l'animateur. Il faudra être muni de papier d'identité pour les visites d'entreprise sans quoi l'accès est interdit. Pour les activités de plein air, les participants devront avoir les équipements adaptés (chaussures, vêtements…) aux conditions météorologiques du jour.

**3.2 Packages/Forfaits touristiques**
**3.2.1 / Dispositions pour la clientèle « Groupes »**
Sauf dispositions contraires spécifiques convenues avec l'Office de Tourisme, le lieu de rendez-vous est indiqué dans les bons d'échanges envoyés au client, et rappelé dans le contrat. Sauf indication contraire, la taille maximale des groupes pour les visites guidées est de 25 personnes. Au-delà de ce seuil, la présence d'un 2ème guide est obligatoire. Le client est au préalable informé du coût supplémentaire. Les informations concernant les menus et les restaurants compris dans la prestation sont indiqués à titre indicatif. Des menus, de qualité équivalente, dans des restaurants différents pourront être substitués le jour de la prestation, ce qui est expressément accepté par le client. En tout état de cause, il sera proposé un menu unique pour l'ensemble des participants.

Pour les groupes et selon le type de visite ou d'activité et sur demande, un accompagnateur de l'Office peut être inclus dans la prestation (renseignement auprès de l'Office pour la tarification). Sauf indication particulière, la présence d'un accompagnateur est en option.

**3.2.2 / Pour les activités culturelles et de loisirs**
Pour toute activité, le contrat est établi pour un nombre bien défini de participants. Si le nombre de participants dépasse la capacité de l'activité, le prestataire d'activités peut refuser les clients supplémentaires, le contrat étant alors réputé rompu du fait du client. Dans ce cas, le montant de la prestation reste acquis au vendeur.

Pour certaines activités, le prestataire met à disposition les équipements obligatoires. Le lieu de rendez-vous est indiqué sur les supports de communication de l'Office de Tourisme (site internet et flyers) et sera rappelé au client lors dela réservation.

Sauf stipulation contraire dans un descriptif d'une prestation confirmée dans le contrat, ne sont pas compris dans le prix : le mode de transport, les dépenses à caractère personnel, les assurances, les prestations facultatives ou optionnelles non incluses dans le descriptif de la prestation, et le cas échéant la taxe de séjour qui sera à régler directement à l'hébergeur, en fonction du nombre de personnes et de nuits, suivant le barème tarifaire en vigueur sur notre territoire.

Les majorations de prix sont possibles uniquement si elles sont la conséquence directe d'une évolution du prix du transport de passagers résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie, ou encore en fonction de la conjoncture. L'Office de Tourisme justifiera de la révision des prix au client sur un support durable, au plus tard 20 jours avant le début de la prestation.
**ARTICLE 4 – PRIX**
Tous les prix sont affichés en euros TTC et par personne (sauf les tarifs forfaitaires des visites guidées et de certaines prestations). Ils sont prévus service compris, nets de commission. Dans le cadre de forfaits touristiques, les tarifs comprennent les prestations mentionnées dans le contrat.
Le tarif des hébergements proposés par l'Office de Tourisme est le tarif public des hébergeurs. Le tarif exigé par l'hébergeur ne peut en aucun cas différer de celui annoncé par l'Office de Tourisme.

Sauf stipulation contraire dans un descriptif d'une prestation confirmée dans le contrat, ne sont pas compris dans le prix : le mode de transport, les dépenses à caractère personnel, les assurances, les prestations facultatives ou optionnelles non incluses dans le descriptif de la prestation, et le cas échéant la taxe de séjour qui sera à régler directement à l'hébergeur, en fonction du nombre de personnes et de nuits, suivant le barème tarifaire en vigueur sur notre territoire.

Les majorations de prix sont possibles uniquement si elles sont la conséquence directe d'une évolution du prix du transport de passagers résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie, ou encore en fonction de la conjoncture. L'Office de Tourisme justifiera de la révision des prix au client sur un support durable, au plus tard 20 jours avant le début de la prestation.
**ARTICLE 5 – PAIEMENT**
Toute inscription fait l'objet d'un acompte de 30% du prix de la prestation comme indiqué sur nos supports et sur le contrat. Le solde est à régler au plus tard 21 jours avant la date de séjour et/ou de l'activité, le paiement de(s) prestation(s) sera total et immédiat.

Le paiement s'effectue selon le type de réservation :
• En espèces : en euros uniquement, dans les bureaux de l'Office de Tourisme dans la limite prévue par les articles L112-6 et D112-3 du Code Monétaire et Financier,
• Par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre

adresse au client et au(x) prestataire(s) le(s) bon(s) d'échange, nominatif(s) et non cessible(s). Le client devra le(s) remettre lors de son passage chez chaque prestataire. Le client et le(s) prestataire(s) y retrouveront chaque prestation réservée, la date d'excursion ou de séjour ainsi que le(s) lieu(x) de rendez-vous fixé(s) au préalable par l'Office de Tourisme, et les coordonnées téléphoniques respectives.

En cas d'arrivée tardive, le client doit prévenir directement le(s) prestataire(s) figurant sur le bon d'échange. Les prestations non consommées au titre de ce retard restent dues et ne peuvent donner lieu à aucun remboursement.

**3.3 Packages/Forfaits touristiques**

Pour toute activité, le contrat est établi pour un nombre bien défini de participants. Si le nombre de participants dépasse la capacité de l'activité, le prestataire d'activités peut refuser les clients supplémentaires, le contrat étant alors réputé rompu du fait du client. Dans ce cas, le montant de la prestation reste acquis au vendeur.

Pour certaines activités, le prestataire met à disposition les équipements obligatoires. Le lieu de rendez-vous est indiqué sur les supports de communication de l'Office de Tourisme (site internet et flyers) et sera rappelé au client lors de la réservation.

Nous pouvons être contraints d'annuler une visite si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Cette information sera précisée sur le contrat de prestations. Cette décision vous sera communiquée au plus tard 21 jours avant la date de la visite initialement prévue.

Certaines prestataires ou partenaires demandent à l'Office de Tourisme de lui remettre la liste des participants (soit 1 nom, 1 prénom, code postal et commune du lieu de résidence, parfois un email ou un N° de téléphone) pour des raisons de contrôle pour un accès en toute sécurité sur leurs sites. Information à fournir strictement qui peut remettre en cause la prestation, ce que le client doit accepter.

L'Office de Tourisme se réserve le droit de compléter et/ou de modifier et/ou de cesser leur diffusion à sa seule discrétion et à tout moment.

En cas d'arrêt de commercialisation d'une des prestations avant la fin de sa date de validité, l'Office de Tourisme proposera au bénéficiaire un système d'échange.

de : Office de Tourisme Sud Meuse (la photocopie du passeport ou de la carte nationale d'identité pourra être demandée),

• Par carte bancaire : dans les bureaux de l'Office de Tourisme, par téléphone en vente à distance (V.A.D.)

• Par virement bancaire :
IBAN FR76 1470 7000 2131 2216 4180 104
Code BIC : CCBPFRPMTZ.

L'Office de Tourisme remet au client individuel billet et ticket de caisse (justificatif de paiement) quant au client groupe, la facture acquittée lui est adressée lors du paiement du solde. Le non règlement du solde dans les conditions ci-dessus énoncées entraîne l'annulation du contrat.

**ARTICLE 6 – RETRACTATION**

Le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs (billetteries, visites guidées…) qui sont fournis à une date ou à une période déterminée en application de l'article L121-21-8, 12° du Code de la consommation.

**ARTICLE 7 – CONDITIONS D'ANNULATION**

Les dispositions du 7.1 à 7.3. ne s'appliquent pas, lorsqu'est conclu un accord amiable ou contractuel entre les parties.

**7.1 Annulation – Groupes**

Conformément à l'article L. 211-14, I du Code du Tourisme, le client peut résoudre le contrat à tout moment avant le début de la prestation, moyennant de respecter la procédure et les conditions de remboursement suivants :

Toute annulation partielle ou totale doit être notifiée par courriel à groupes@tourisme-barleduc.fr ou par lettre recommandée avec accusé de réception à Office de Tourisme Sud Meuse, 7, Rue Jeanne d'Arc - 55000 Bar-le-Duc.

L'annulation des services touristiques à l'unité, les frais de résolution / annulation sont établis comme suit :

- Plus de 30 jours à 16 jours : 50% du montant total dû,
- Du 15<sup>ème</sup> au jour même : le montant total dû.

En cas de non-présentation du client, le jour même, le client devra régler la somme totale due.

En cas d'annulation partielle, à moins de 15 jours du départ, le montant du séjour , ou de la journée, sera facturé en totalité.

**7.2.2 Pour les packages/forfaits touristiques (hébergements, activités culturelles et de loisirs)**

L'Office de Tourisme appliquera de plein droit au client des pénalités, dans les conditions ci-après fixées sauf conditions particulières précisées dans le descriptif de l'établissement et sur la confirmation de réservation.

En cas d'annulation totale ou partielle par le client intervenant (l'heure prise en compte est fixée à 12h00 le jour prévu de l'arrivée) :

- Plus de 30 jours à 16 jours : 50% du montant total dû,
- Du 15<sup>ème</sup> au jour même : le montant total dû.

**7.3 Du fait de l'Office de Tourisme**

Conformément à l'article L. 211-14, III du Code du Tourisme, l'Office de Tourisme peut résoudre le contrat et rembourser intégralement le client des paiements effectués, sans qu'il y ait lieu à une indemnisation supplémentaire, si :

- Le nombre de personnes inscrites pour le service touristique ou le forfait est inférieur au nombre minimal indiqué dans le contrat et que le l'Office de Tourisme notifie la résolution du contrat au client dans le délai fixé par le contrat, et au plus tard :
  - 20 jours avant le début de la prestation dans le cas où sa durée dépasse 6 jours,
  - 7 jours avant le début de la prestation dans le cas où sa durée est de 2 à 6 jours,
  - 48 heures avant le début de la prestation dans le cas où sa durée est inférieure à 2 jours.
- Délais légaux

2. Autres cas d'annulation par l'Office de Tourisme : lorsqu'avant le début de la prestation, l'Office de Tourisme annule la prestation, le client, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement et sans pénalité de la somme versée. Il recevra en outre une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

**7.4 Cas de circonstances exceptionnelles et inévitables**

Le terme « circonstances exceptionnelles et inévitables » remplace celui de Cas de force majeure.

Le client et l'Office de Tourisme ont le droit de résoudre le contrat avant le début de la prestation sans payer de frais de résolution lorsque qu'une annulation ou une modification est imposée par un cas de circonstances exceptionnelles et inévitables, tel que – à titre indicatif mais non limitatif - la survenue d'un cataclysme naturel, d'un conflit armé, d'un conflit du travail, d'une injonction impérative des pouvoirs publics, d'une perturbation des transports, d'un accident d'exploitation – c'est-à-dire de l'occurrence d'un événement imprévisible, indépendant de la volonté et qu'il est impossible de surmonter malgré les efforts pour y résister.

La partie qui invoque les circonstances exceptionnelles et inévitables liées à un événement précité doit le notifier à l'autre partie par tous les moyens d'une manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable dans les plus brefs délais. Les parties pourront se concerter, dans la mesure du possible avant la prestation, pour examiner de bonne foi si le contrat doit se poursuivre ou prendre fin. La partie lésée par la non-exécution de l'obligation empêchée par l'événement en cause aura le droit d'annuler la prestation sans préavis. En application de l'article 1148 du Code civil il n'y aura lieu à aucun dommage et intérêt.

**7.5 Remboursement pour annulation**

En cas d'annulation et conformément aux termes de l'article R221-10 du Code du Tourisme, l'Office de Tourisme procédera aux remboursementscrequis en vertu des II et III de l'article L211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les 14 jours au plus tard après la résolution du contrat. En cas d'interruption du séjour par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

**ARTICLE 8 – MODIFICATION**

**8.1 Modification du fait du client**

Toute demande de modification avant réception de la facture et édition des bons d'échange devra parvenir impérativement par e-mail à groupes@tourisme-barleduc.fr. Une confirmation de la demande de modification et accord éventuel de l'Office de Tourisme, assorti des possibles ajustements tarifaires en découlant, seront transmis en retour par e-mail au client. Chaque demande étant traitée de façon personnalisée, l'Office de Tourisme est à la disposition du client pour étudier toutes modifications contractuelles ou toutes demandes de prestations complémentaires.

Toute modification des prestations sur place par le client ne pourra donner lieu à remboursement par l'Office de Tourisme, de même que toute prestation non consommée.

**8.2 Modification du fait de l'Office de Tourisme**
Conformément à l'article L211-13 du Code du Tourisme, l'Office de Tourisme peut, avant le début de la prestation, modifier unilatéralement les clauses du contrat autres que le prix conformément à l'article L211-12 du Code du Tourisme, dans les conditions et selon les modalités prévues à l'article L211-13 du Code du Tourisme. La modification unilatérale de l'Office de Tourisme sera possible sans opposition du client si elle est mineure, prévue dans le contrat (conditions climatologiques, quantité de participants, disponibilités du prestataire selon son activité artisanale, ou agricole…) ET que le client en est informé le plus rapidement possible de manière claire et écrite.

Pour les modifications majeures, ou qui entraînent une hausse de prix de 8%, le client sera informé le plus rapidement possible de manière claire et écrite sur les conséquences de la modification sur le prix du séjour, et lui permettre de donner son opinion et les conséquences d'une absence de réponse dans ce délai, il lui sera indiqué l'éventuelle prestation de remplacement, ainsi que son prix éventuel. Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le client a droit à une réduction de prix adéquate.

Si le contrat est résolu et le client n'accepte pas d'autre prestation, l'Office de Tourisme rembourse tous les paiements effectués par le client dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard 14 jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L 211-17 du Code du Tourisme.

**ARTICLE 9 – RETARD / DEPASSEMENT D'HORAIRE**

Lorsqu'une prestation précise un horaire et un lieu précis de début de prestation, en cas de retard du client, ce dernier doit prévenir l'Office de Tourisme dans les plus brefs délais par téléphone au 03 29 79 11 13 aux horaires d'ouverture ou appeler la personne figurant sur le bon d'échange correspondant à la prestation.

**ARTICLE 10 – CESSIION DU CONTRAT**

Conformément aux articles L211-11 et R211-7 du Code du Tourisme, le client peut, tant que le contrat n'a produit aucun effet, au plus tard 7 jours avant le début de la prestation et par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception, informer l'Office de Tourisme de la cession du contrat à une autre personne qui satisfait à toutes les conditions applicables à ce contrat et qui remplit les mêmes conditions que le client initial pour effectuer la prestation.

En cas de cession, le client et le questionnaire seront solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession. L'Office de Tourisme informera des coûts réels de la cession, lesquels ne devront pas être déraisonnables ni excéder le coût effectivement supporté par l'Office de Tourisme du fait de la cession du contrat..

**ARTICLE 11 – RESPONSABILITE**

L'Office de Tourisme Sud Meuse est l'unique interlocuteur du client et répond devant lui de l'exécution des prestations commandées et des obligations découlant des présentes conditions générales de vente. Il est responsable de plein droit de l'exécution des services prévus au contrat, que ces services soient exécutés par lui-même ou par d'autres prestataires de services, et est tenu d'apporter de l'aide au client en difficulté.

L'Office de Tourisme ne peut être tenu pour responsable des erreurs de réservation qui sont imputables au client ou qui sont causées par des circonstances exceptionnelles et inévitables, de l'inexécution totale ou partielle des prestations commandées dans un cas de force majeure comme définit à l'article 7.4 des C.G.V. présentes, au fait d'un tiers, à une mauvaise exécution de ses obligations par le client, ou en cas de faute de ce dernier.

Le client informe l'Office de Tourisme, dans les meilleurs délais eu égard aux circonstances de l'espèce, de toute non-conformité constatée lors de l'exécution d'un service de voyage inclus dans le contrat. L'Office de Tourisme ne pourra être tenu pour responsable des dommages de toute nature pouvant résulter d'une indisponibilité temporaire du site ou d'une interruption de la connexion du client au cours du processus d'enregistrement, de réservation ou de paiement.

Si l'un des services de voyage n'est pas exécuté conformément au contrat, l'Office de Tourisme remédie à la non-conformité, sauf si cela est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés, compte tenu de l'importance de la non-conformité et de la valeur des services de voyage concernés. Si l'Office de Tourisme ne remédie pas à la non-conformité dans le délai raisonnable fixé par le client celui-ci peut y remédier lui-même et réclamer le remboursement des dépenses nécessaires.

**ARTICLE 12 – ASSURANCE**

Lors de votre réservation, l'Office de Tourisme ne vous propose pas de souscrire une assurance multirisque ou annulation et vous invitons à vérifier que vous bénéficiez par ailleurs de ces garanties auprès de l'assureur de votre choix qu'il vous appartiendra de contacter directement en cas de sinistre, autre que celui engageant la responsabilité de plein droit de l'Office de Tourisme, avant ou pendant la prestation afin de déclencher la procédure adaptée.

**ARTICLE 13 – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

L'Office de Tourisme est susceptible de collecter des données à caractère personnel nécessaires au traitement informatique de votre inscription, à son suivi, à l'envoi de newsletter, de promotions et sollicitations ou dans le cadre d'enquêtes de qualité (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux). Vous pouvez à tout moment vous désinscrire en cliquant sur le lien hypertexte prévu à cet effet en bas de chaque communication, en adressant un courriel à l'adresse accueil@tourisme-barleduc.fr ou en envoyant un courrier à l'adresse suivante : Office de Tourisme Sud Meuse – 7, Rue Jeanne d'Arc- 55000 BAR-LE-DUC. Conformément au RGPD vous bénéficiez du droit d'accès et de rectification, de

mise à jour, de portabilité et de suppression de ses données vous concernant que vous pouvez exercer auprès de l'Office de Tourisme aux coordonnées ci-dessus.

Sauf avis contraire de votre part lié à une limitation ou à une opposition au traitement de vos données personnelles, nous nous réservons la possibilité d'utiliser ces informations pour vous faire parvenir diverses documentations précitées.

Vous disposez également de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

**ARTICLE 14 – PROPRIETE INTELLECTUELLE / PHOTOS / ILLUSTRATIONS**

Les photos, cartes et illustrations contenues dans les brochures et/ou le site Internet sont illustratives et n'ont pas un caractère contractuel. Toute reproduction ou exploitation commerciale ou non de ces éléments est strictement interdite sauf autorisation écrite préalable. Est également interdite l'extraction répétée et systématique d'éléments protégés ou non du site www.tourisme-barleduc-sudmeuse.fr causant un préjudice quelconque à l'Office de Tourisme Sud Meuse ou à l'un de ses prestataires ou fournisseurs.

**ARTICLE 15 – ARCHIVAGE DU CONTRAT**

Tout contrat conclu avec un client sera archivé par l'Office de Tourisme pendant une durée de 5 ans conformément aux articles L213-1, R213-1 et R213-2 du Code de la consommation. L'Office de Tourisme archivera ces informations et produira une copie du contrat à la demande du client.

**ARTICLE 16 – RECLAMATION / LITIGE**

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française.

Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée l'Office de Tourisme par courriel à groupes@tourisme-barleduc.fr, et par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 7 jours à compter de la fin de la prestation fournie. Après avoir saisi notre structure (Le Service Qualité ou le service Réceptif), et à défaut de réponse satisfaisante du service dans un délai de 60 jours, ou si la réponse reçue n'est pas satisfaisante, le client peut faire appel au Médiateur du Tourisme et du Voyage (www.mtv.travel).

Tout litige, qui n'aura pu être réglé à l'amiable, relèvera exclusivement du Tribunal de Grande Instance de Bar-le-Duc pour une personne morale, et dans le cas d'une personne physique, la compétence est attribuée au Tribunal compétent conformément à l'article L.141-5 du Code de la consommation.



## Crédits photos

4runners
Office de Tourisme Sud Meuse
Ville de Bar-le-Duc
Guillaume RAMON, gprress
Ville de Ligny-en-Barrois
Comité du Chemin de Fer Historique de la Voie Sacrée, Stéphane BIANCHIN
CDT Meuse
David BILLY
OT Sud Meuse Nelly TRIFFAUT
Meuse Attractivités
N. BAGNON
Verdun 1916
François JANVIER
François GUILLAUME
Musée Cheval, Christine SCHANG
Savours d'Ornaïn
Entreprise à la Lorraine
Herberie de la Saulx
Abbaye de Jovilliers
Maya DUBURCH
TCY travail personnel
Ji-Elle - Creative commons
Ketounette - Creative commons
Anne-Marie RISTERUCCI
Bergère de France, Charlélie MARANGÉ
OT Sud Meuse Laure GASPAR
L'Est Républicain Bar-le-Duc
L'Est Républicain, Jean-Noël PORTMANN
Archives Départementales de la Meuse
Théâtre des Bleus de Bar
Office de Tourisme de Commercy
Unsplash
D. PIERRARD
Pays Barrois, Association Cité des Leuques
Andra, Daniel WALBACH
L'Est Républicain, Nicolas FERRIER
Vergers de Cousanceselles
Jean-Michel PERICAT
Restaurant O Club Gourmand
vfr-pilote.fr
ABC Club Canoë-Kayak d'Ancerville
Libre de droits
Madeleines ZINS

### i Informations

Les informations sont indicatives et non contractuelles.

À l'heure de l'édition, il est possible que toutes les activités ne nous soient pas parvenues, n'hésitez pas à revenir vers nous.

**Responsable de publication :**
Beata FALGER-STRACHOTA

**Rédaction :**
Nelly TRIFFAUT

**Conception graphique :**
 Guillaume Barcourt

**Imprimeur :**
Novaprint
Tirage à 500 exemplaires | Mars 2024



# À bientôt !



Suivez l'actu de l'Office de  
Tourisme Sud Meuse !

[www.tourisme-barleduc-sudmeuse.fr](http://www.tourisme-barleduc-sudmeuse.fr)

